



FORCES LMS



PARCOURS

JE PROTEGE ET GERE MON PATRIMOINE PROFESSIONNEL

26

FORMATIONS VIDEO

de 8 minutes en moyenne



DES APPORTS THEORIQUES

en format PDF



DES TESTS DE VALIDATION

pour valider vos acquis



Environ 6 heures pour se former

PREREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS

- Savoir protéger et gérer son patrimoine professionnel

PUBLIC VISE

- Toute personne souhaitant développer, protéger et gérer son patrimoine professionnel
- Conseils des créateurs d'entreprises
- Collaborateurs confirmés de cabinets d'expertise comptable
- Consultants

EXPERTS FORMATEURS

- Gestionnaires de patrimoine
- Assureurs
- Notaires
- Avocats
- Experts-comptables
- Conseiller en investissement financier

LES 26 FORMATIONS DE VOTRE PARCOURS EN DETAIL

- 1/ J'optimise ma rémunération de dirigeant
- 2/ J'arbitre entre contrat Madelin et assurance vie pour me constituer une retraite
- 3/ Je complète mes revenus immédiats de dirigeant par des revenus différés
- 4/ Je contracte une assurance décès invalidité
- 5/ La retraite du dirigeant salarié cadre
- 6/ La retraite du dirigeant non salarié
- 7/ La retraite des professions libérales
- 8/ Je vends mon immobilier d'entreprise
- 9/ Je m'initie à la gestion de patrimoine
- 10/ Je réalise mon bilan patrimonial
- 11/ La nue-propriété
- 12/ L'usufruit
- 13/ Le démembrement de propriété
- 14/ Le viager
- 15/ Les types de succession
- 16/ La donation partage
- 17/ Les différents cas de donation
- 18/ Je place mon argent
- 19/ Les catégories de placement et leurs risques
- 20/ Le contrat d'assurance vie
- 21/ J'investis dans l'immobilier
- 22/ Je découvre les avantages de l'investissement immobilier
- 23/ J'investis dans la pierre papier
- 24/ Je place mon argent en actions
- 25/ Je découvre les supports d'investissement en actions et leur fiscalité
- 26/ J'apprends les formalités liées au décès du conjoint

i Vous voulez suivre ce parcours ?

L'équipe pédagogique peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et les lundi, mardi, jeudi et vendredi au 06.82.93.35.08 et les mercredi et samedi au 06.82.93.35.07.

Le prix du parcours de formation est de 70 € T.T.C. et comprend :

- le parcours de formation en tant que tel.
- un abonnement pour un parcours de formation donne accès aux formations du parcours. L'accès à la plateforme débute dans les 48h ouvrables maximum après le règlement de la formation, une fois le compte créé par les équipes de FORCES et le parcours choisi par l'apprenant, à raison d'un mois par parcours.
- des quiz de validation de connaissance après chaque module vidéo, avec correction automatique des réponses apportées. Sur option, le candidat peut demander à passer un examen en ligne sous surveillance de webcam.
- des documents complémentaires aux concepts étudiés, de type Glossaire ou Tableaux à compléter.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos. Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>